



## Enquête : Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Fressines

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'ANNUAIRE OPERATIONNEL ETABLI DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : Dispositif permanent et général d'alerte à la population. Prévu par décret n°2005-1156 pour appliquer la loi n°2004-811 relative à la modernisation de la sécurité civile. S'inscrire à l'annuaire opérationnel et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.**

Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, permettant la planification des actions pour la gestion de crise en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir sur la commune, cités dans le dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il s'appuie sur le recensement des ressources humaines et de certains matériels détenus par les particuliers. Si vous pensez faire partie de ces personnes merci de remplir le questionnaire suivant.

**Complétez ou cochez uniquement les tableaux et les cases vous concernant.**

Moyens Humains		
Personne exerçant une profession médicale, bénévole ou professionnel de la sécurité		
Profession et /ou Organisme	Adresse du lieu d'activité	Téléphone du lieu d'activité
Médecin		
Infirmier		
Aide-soignant		
Ambulancier		
Militaire de carrière ou réserviste :		
• Armée de Terre		
• Armée de l'air et de l'espace		
• Marine		
• Gendarmerie		
Pompier volontaire		
Croix rouge		
Protection civile		

Moyens Humains	
Personne titulaire d'un Brevet de secourisme	
Brevet national de Secourisme : BNS	
Brevet National de Premier Secours : BNPS	
Attestations de Formation de premier secours : AFPS	
Premier Secours en Equipe : PSE	
PSE1	
PSE2	
PSC1 : Prévention Secours Civique	
AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	
AFGSU 1	
AFGSU 2	
Sauveteur Secouriste du Travail : SST	

Moyens Humains	
Personne titulaire d'un permis pro valide	
Poids lourd :	
C1	
C	
CE	
C1E	
CACES	
Transport en commun :	
D1	
D	
DE	
D1E	
Taxis	

Moyens Humains	
Personne parlant couramment une langue étrangère	
Allemand	
Anglais	
Arabe	
Espagnol	
Portugais	
Autres :	

Moyens matériels		
Véhicules		
Type de véhicule	Nombre	Localisation du véhicule (adresse)
Moto cross		
Quad		
Tracteur		
Tracteur télescopique		
Taxi		
Véhicule handicapé		
Moyens matériels		
Matériels divers		
Type de matériel	Nombre	Localisation du matériel (adresse)
Groupe Electrogène		
Tronçonneuse		
Perche élagueuse		
Pompe à eau 5 m <sup>3</sup> /h		
Chambre d'hôtes		

Si vous avez apporté au moins une réponse à ce questionnaire, veuillez-vous identifier et laissez vos coordonnées :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Je soussigné(e), M..... ,

Atteste avoir été informé(e) que :

L'inscription à l'annuaire opérationnel n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif. Les informations recueillies seront transmises à la commune de Fressines dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dispositif permanent et général d'alerte à la population. Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à ....., le .....

Signature

## Nous vous remercions pour votre contribution.

**Information relative** : Toutes les informations et données personnelles recueillies dans cette enquête seront uniquement traitées par les pouvoirs publics pour les aider à exécuter le PCS de Fressines. Les destinataires de ces données seront le maire de Fressines, ainsi que les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de la commune, ainsi que les services de la préfecture. Ces données ne seront pas conservées au-delà de la durée de la mandature actuelle, c'est-à-dire 2026.

Conformément à la loi Informatique et Libertés de 1978 modifiée et au règlement européen RGPD 2016/679, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie de Fressines, en charge du dispositif. Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué de la protection des données et les faire rectifier en contactant [mairie-fressines@wanadoo.fr](mailto:mairie-fressines@wanadoo.fr). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)